

Rapport d'Activité

Pays du Périgord Noir



PAYS DU
PÉRIGORD
NOIR

2025

NOS PARTENAIRES - FINANCEURS - MEMBRES



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre avenir



LE MOT de Jean-Jacques de Peretti

“ Le chemin parcouru par le Pays du Périgord Noir depuis près d’une trentaine d’années lui a permis de s’affirmer au fil du temps comme un outil singulier, indispensable à l’équilibre et au développement de notre territoire.

Chacune des six communautés de communes qui le composent possède ses spécificités économiques, environnementales, culturelles ou sociales. Pourtant, jamais la nécessité d’harmoniser nos politiques publiques et de penser ensemble les réponses aux défis contemporains n’a été aussi forte. Dans cette perspective, le Pays est un atout majeur.

Je me suis toujours attaché à lui donner un ancrage solide : institutionnel, en faisant du Pays un interlocuteur reconnu de l’État, notamment dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE), et un partenaire privilégié de la Région ; un ancrage opérationnel, en développant une ingénierie au service des intercommunalités, particulièrement sur les dossiers européens ; un ancrage stratégique enfin, en inscrivant notre action dans une vision de long terme pour le Périgord Noir.

L’année 2025 s’inscrit dans cette continuité exigeante. Elle a été marquée par la labellisation de notre Projet Alimentaire Territorial (PAT), reconnaissance du travail collectif engagé pour structurer une politique alimentaire cohérente, durable et territorialisée. Le succès renouvelé de l’Action Collective de Proximité (ACP) témoigne, quant à lui, de l’efficacité de notre accompagnement auprès des commerçants et artisans. Enfin, l’avancée significative du SCoT, le document de planification stratégique qui fixera les grandes orientations en matière d’urbanisme, d’habitat, de mobilités, d’économie et de préservation des espaces, illustre notre volonté de préparer l’avenir avec méthode et ambition.

Le Pays a également vocation à expérimenter, à innover, à ouvrir des voies nouvelles. Le dispositif de mobilité solidaire Atchoum en est un exemple concret : en répondant à un besoin réel de déplacements sur un territoire rural comme le nôtre, il démontre que l’innovation peut être pragmatique, utile et profondément ancrée dans les réalités locales.

Je forme le vœu que le Pays puisse connaître une évolution statutaire, afin de devenir une collectivité à part entière. Une telle transformation offrirait des marges d’action supplémentaires et permettrait de porter de nouveaux dispositifs structurants.

Je tiens à saluer le travail remarquable de la petite équipe d’agents du Pays conduite par Solène Guérinot : des femmes et des hommes sérieux, engagés, des techniciens compétents qui, dans la discrétion et l’efficacité, rendent possibles nombre de projets. Leur professionnalisme et leur disponibilité est un atout précieux pour nos six collectivités.

Je veux également remercier chaleureusement Germinal Peiro. Le travail que nous avons mené ensemble, durant toutes ces années, s’est toujours inscrit dans un esprit de confiance et de respect au service exclusif des habitants de notre territoire.

Le Pays du Périgord Noir est un outil collectif. Il est ce que nous décidons d’en faire, ensemble. J’ai la conviction que celles et ceux qui en auront la responsabilité continueront à le faire grandir, avec exigence et fidélité à l’intérêt général. C’est avec confiance et sérénité que je transmets ce témoin.



Jean-Jacques de Peretti, co-Président du Pays du Périgord Noir, Président de la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir et ancien Ministre

Sommaire

1 - LE PAYS DU PÉRIGORD NOIR

- La gouvernance
- L'équipe
- Les missions

8

2 - LES FONDS EUROPÉENS

- Programmation
- Bilan et événements 2024

12

3 - LE SOUTIEN A L'ÉCONOMIE

- Le dispositif Action Collective de Proximité - ACP - Artisanat/Commerce
- Le dispositif Territoires d'Industrie

15

4 - LES OUTILS D'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- La plateforme de formation
- La résidence Habitat Jeunes
- La Bourse aux Locaux Vacants d'Entreprises - BLVE

20

5 - LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

- Point d'étape
- Le contenu du PAS
- Les prévisions 2026

26

6 - LES TRANSITIONS

- La forêt
- L'alimentation
- Autres démarches

30

7 - LES POLITIQUES CONTRACTUELLES

- Le Contrat de Développement et de Transitions
- Le Contrat de Relance et de Transition Energétique

35

1 – LE PAYS DU PÉRIGORD NOIR



LES TEMPS FORTS DU PAYS DU PERIGORD NOIR

EN 2025

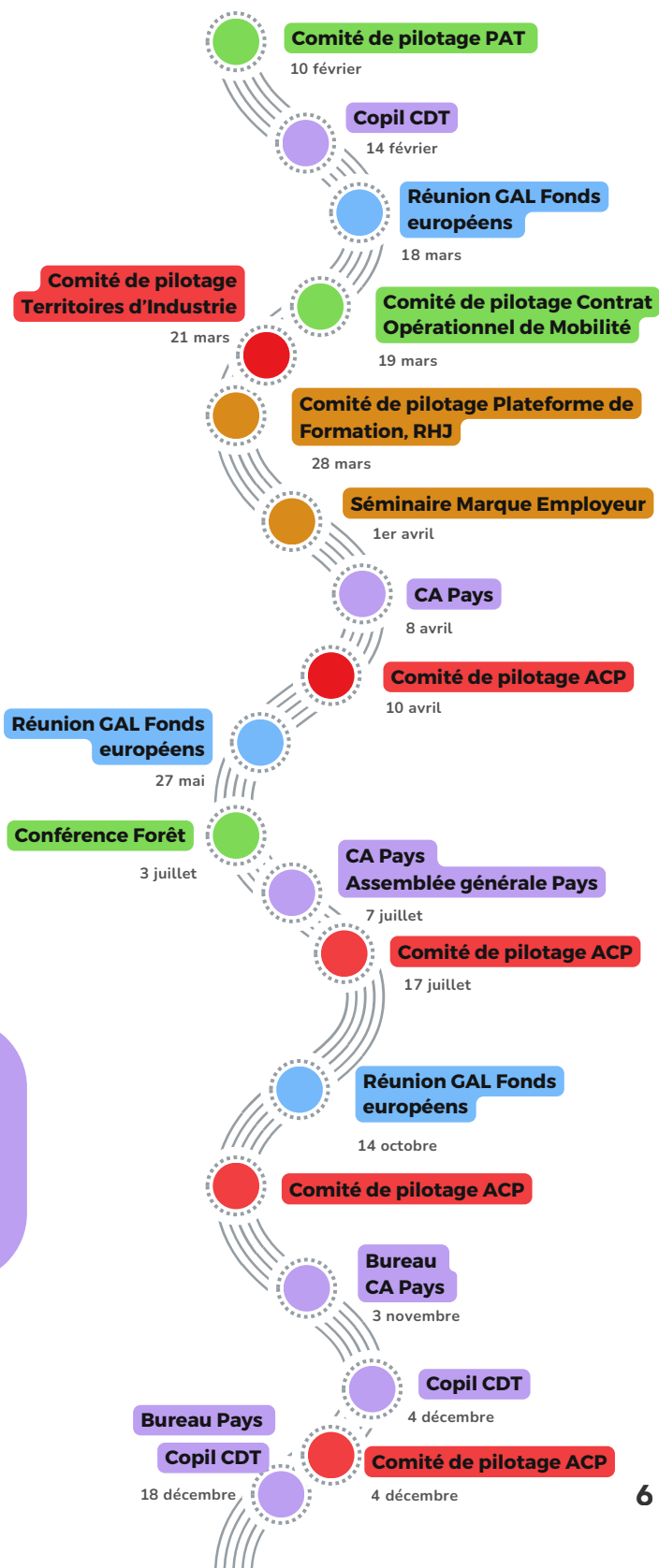
L'année 2025 a permis de travailler sur la préfiguration du Projet Alimentaire de Territoire. Un bureau d'étude, Terro, a accompagné le Pays du Périgord Noir durant 9 mois pour faire un diagnostic du système alimentaire du territoire, pour identifier des priorités à travailler en fonction des besoins issus du diagnostic et à mettre en place une gouvernance.



Le dispositif Marque Employeur Territorialisé a permis d'organiser un 2ème séminaire sur l'année 2025. Celui-ci fut consacré spécifiquement aux thématiques du logement et de l'attractivité territoriale et a débouché sur l'identification d'actions. C'est le cas de la création d'un kit recruteur, qui a ensuite été travaillé en petit groupe avec les partenaires du territoire. Objectif ? Mettre à disposition des entreprises un livret de présentation du territoire pour leurs futurs salariés.



L'Assemblée Générale du Pays du Périgord Noir s'est tenue cette année à Vitrac. Elle a permis de dresser le bilan des activités menées en 2024 et de présenter les comptes de l'association. C'est un moment important pour la structure permettant de rendre compte des projets en cours à l'ensemble des administrateurs et partenaires.



LES TEMPS FORTS DE L'ELABORATION DU SCOT

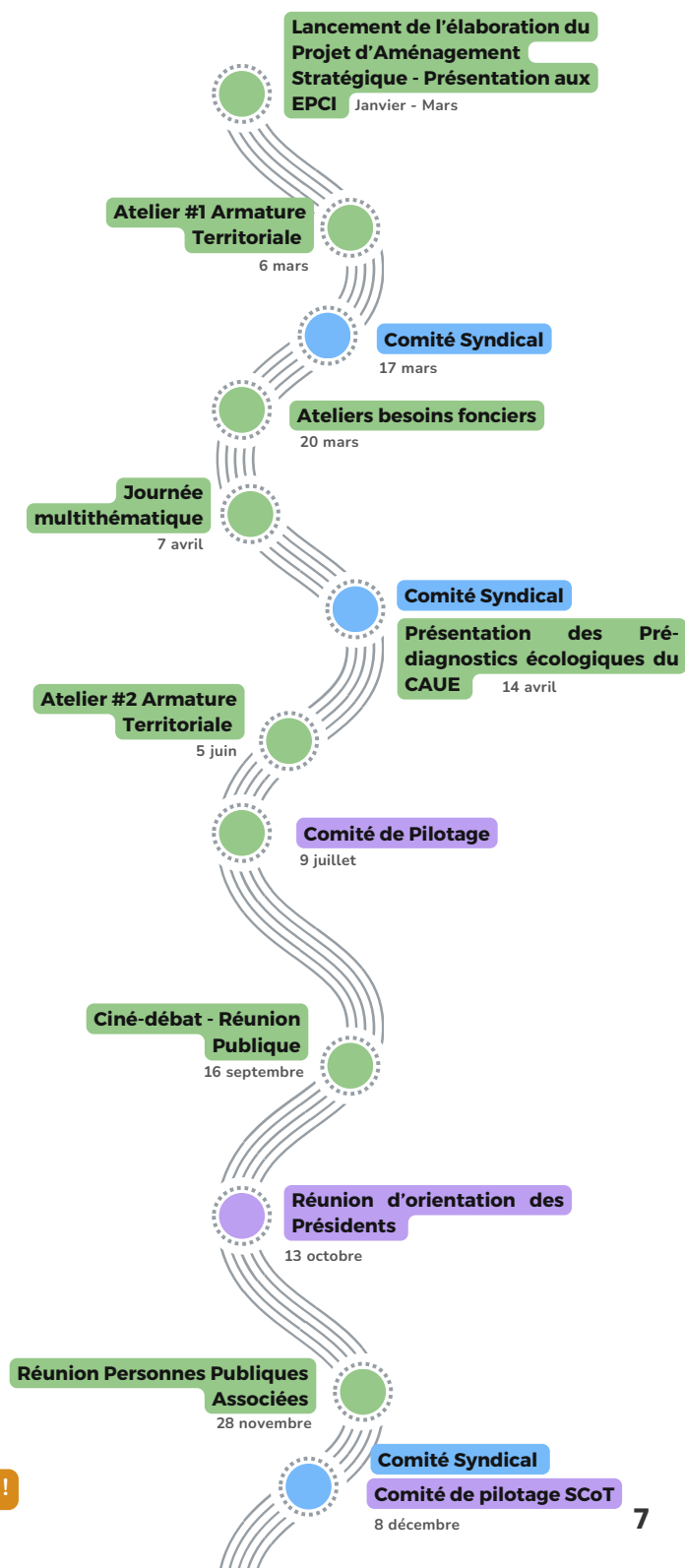
Les Comités de pilotage sont des moments importants de l'élaboration du SCoT puisqu'il s'agit d'instance d'orientation et de discussions entre Citadia, l'équipe du Pays et les communautés de communes. Les Copil précédent généralement les Comités Syndicaux, si les décisions qui y sont prises ont besoin d'être validées par une délibération. Les personnes invitées au Copil sont les élus du Comité Syndical, les techniciens membre du Comité technique et l'équipe technique dédiée au SCoT.



Le Comité Syndical est l'organe délibérant du SCoT. Le SCoT étant piloté par un Syndicat Mixte Fermé, il dispose de sa propre assemblée composée de 19 élus titulaires et suppléants issus des 6 EPCI du territoire. Le Comité Syndical est convoqué pour les affaires courantes propres à la vie d'une collectivité. Il est également et surtout le lieu où les décisions afférentes à l'élaboration du SCoT sont entérinées, la délibération portant prescription du SCoT, le débat du Projet d'Aménagement Stratégique...



Les éléments en vert représentent les moments de co-construction du projet. En 2025, l'élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique a nécessité plusieurs formats d'ateliers, des membres du Copil et du Cotech à l'association des partenaires et habitants. Les objectifs étaient les suivants : réalisation de l'armature territoriale, arbitrage entre les différentes ambitions et orientations, premier aperçu des données démographiques foncière mais surtout, construction d'une vision partagée, commune et solidaire pour le projet de territoire.



Pour en savoir davantage sur le SCoT rdv dans la partie dédiée p.26 !

LE TERRITOIRE

Portrait de territoire

A la croisée du Lot, du Lot-et-Garonne et de la Corrèze, le Pays du Périgord Noir s'étend à l'Est du département de la Dordogne. Il rassemble 136 communes, organisées en 6 communautés de communes, sur un territoire de 2 273 km², soit près d'un quart de la superficie du département.

Territoire rural, il s'appuie sur une identité culturelle forte, héritée d'un patrimoine bâti et naturel exceptionnel : villages classés parmi les plus beaux de France, sites préhistoriques majeurs inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, gastronomie renommée, artisanat local, savoir-faire agricoles.

Cette richesse culturelle et environnementale contribue non seulement à l'attractivité touristique du territoire mais aussi à son cadre de vie de grande qualité, attractif et porteur de nouvelles dynamiques.



Le territoire du Pays en quelques chiffres

83 445 habitants (chiffres INSEE 2024)

385 immeubles classés ou inscrits au titre des monuments historiques

62 % de la surface du territoire est boisée

30% de la surface est constituée de prairies

En 2022, l'observatoire départemental du tourisme comptait **2.5 millions** de nuitées pour le territoire

En 2020, le nombre d'emploi était de **27 817**

En 2021, le nombre de commerces, toutes catégories confondues était de **2 125** dont **20%** de commerces alimentaires

Le territoire compte **25,2%** de résidences secondaires 60 000 / 15 000 secondaires

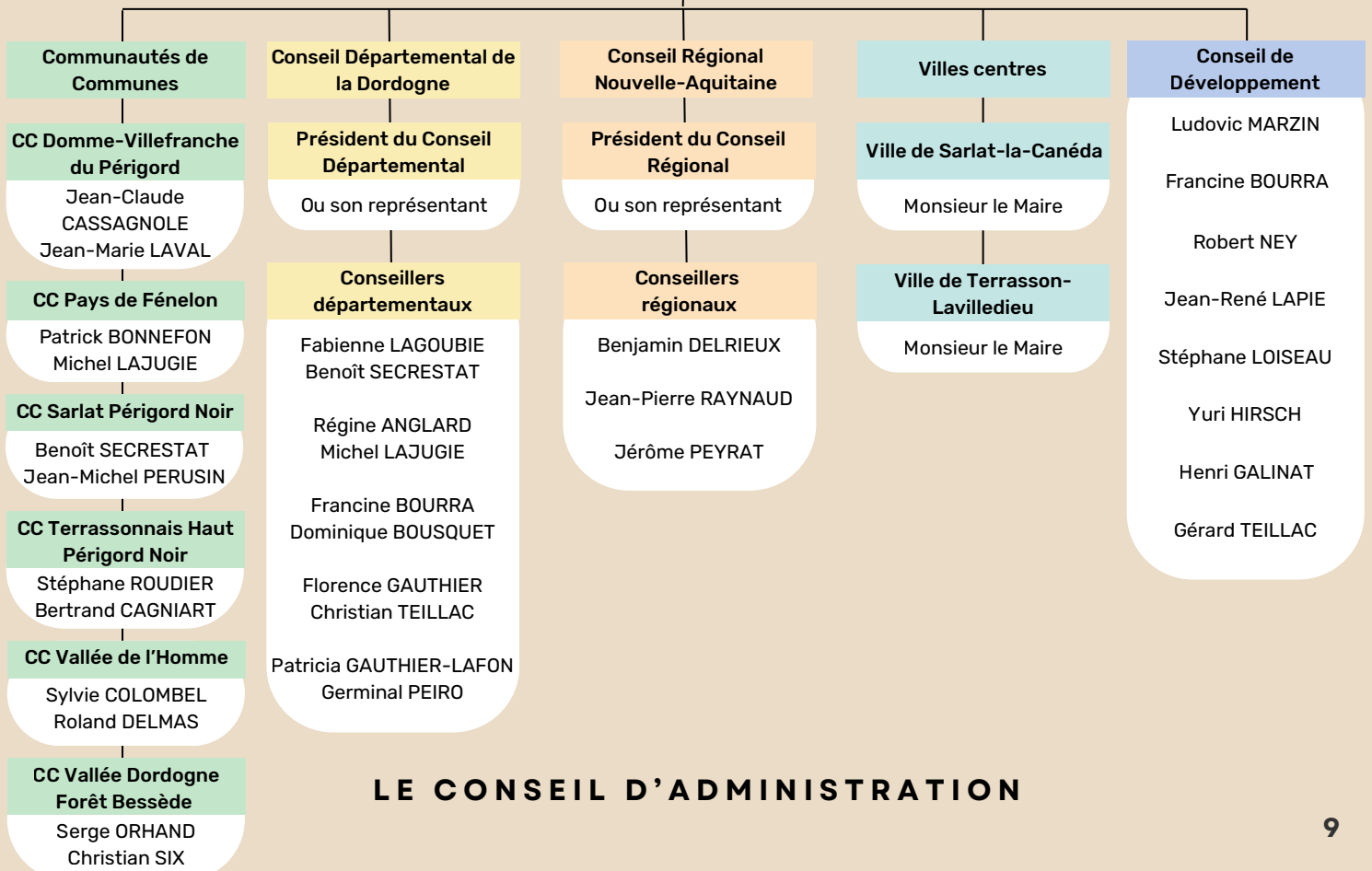
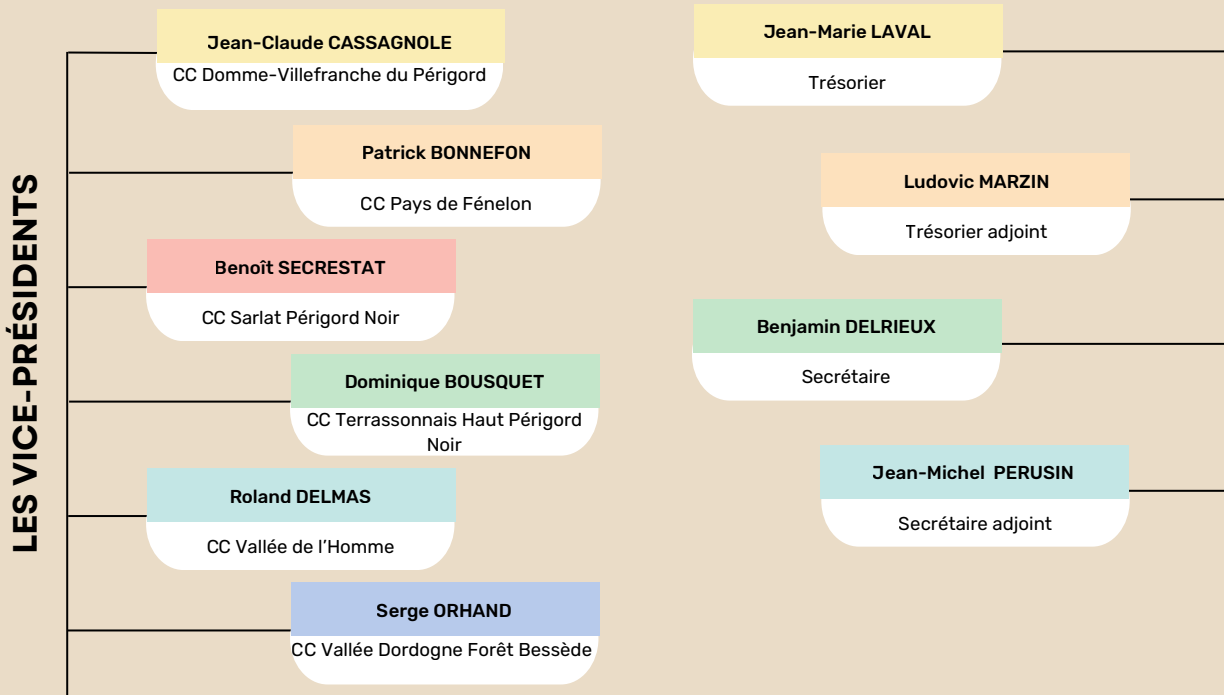
Le Pays du Périgord Noir compte **1811** exploitations agricole en 2020 (-31% en 10 ans)

Le territoire a un taux de potentiel nourricier de **210%**. Il peut donc, théoriquement nourrir deux fois l'ensemble de la population.



LA GOUVERNANCE

LE BUREAU



LES MISSIONS

Le Pays du Périgord Noir est une structure de développement local. Il regroupe 6 communautés de communes :

- la CC du Terrassonnais Haut Périgord Noir
- La CC de Sarlat Périgord Noir
- La CC Vallée de l'Homme
- La CC Pays de Fénelon
- La CC Domme - Villefranche du Périgord
- La CC Vallée Dordogne Forêt Bessède

Les démarches engagées collectivement sur son périmètre répondent à des enjeux supra-intercommunaux. Le Pays doit permettre une coopération plus facile entre les EPCI qui le composent et favoriser leur synergie. La maille "Pays" permet aux territoires de développer des projets qui ont plus d'intérêt à être déployés à une échelle plus large que celle des EPCI membres.



LES MISSIONS

En 2025, le Pays du Périgord Noir anime et pilote :

- **Les politiques territoriales menées à l'échelle Pays**
 - Contractualisation avec la Région Nouvelle-Aquitaine : Contrat de Développement et de Transitions, Programmes européens (Volet Territorial des Fonds Européens), Action Collective de Proximité (ACP), co-animation du Contrat Opérationnel de Mobilités avec la Région (COM), Marque Employeur Territorialisée (MET)
 - Schéma de Cohérence Territoriale - via le Syndicat Mixte du SCoT du Périgord Noir
 - Contractualisation avec l'Etat : Territoires d'Industrie pour le bassin Périgord Noir-Brive-Tulle et le Contrat pour la Réussite de la Transition Energétique
 - Démarche de labellisation Programme Alimentaire de Territoire de niveau 1 (PAT)
 - Démarche Forêt et cadre d'action des collectivités en la matière
- **Les outils collectifs d'intérêt Pays, vecteurs d'attractivité pour le territoire**
 - La Plateforme de Formation
 - la Résidence Habitat Jeunes,
 - La bourse des locaux vacants d'entreprises (BLVE)

Des groupes de travail sont également activés en fonction des demandes et des actualités à l'échelle du territoire. En 2025, les groupes de travail existants sont :

- **Groupe de travail logement**
- **Groupe de travail mobilités**
- **Groupe de travail forêt**

L'ÉQUIPE DU PAYS EN 2025



Solène GUERINOT

Directrice
Cheffe de projet cohésion
territoriale
Coordnatrice sur le Volet
Territorial des Fonds
Européens
Coordnatrice SCOT



Veronique LIVOIR

Gestionnaire Fonds Européens
Coordnatrice administrative Pays
Coordnatrice administrative SCOT



Baptiste DURAND

Chargé de développement
territorial
PAT
Formation
Attractivité



Elise VERGNES

Animatrice Fonds
Européens
Chargée de mission
Commerce et Artisanat



Maïlys GARRIGOU

Chargée de mission Transitions
Schéma de Cohérence
Territoriale
Mobilité
Forêt



Océana PETITPEZ

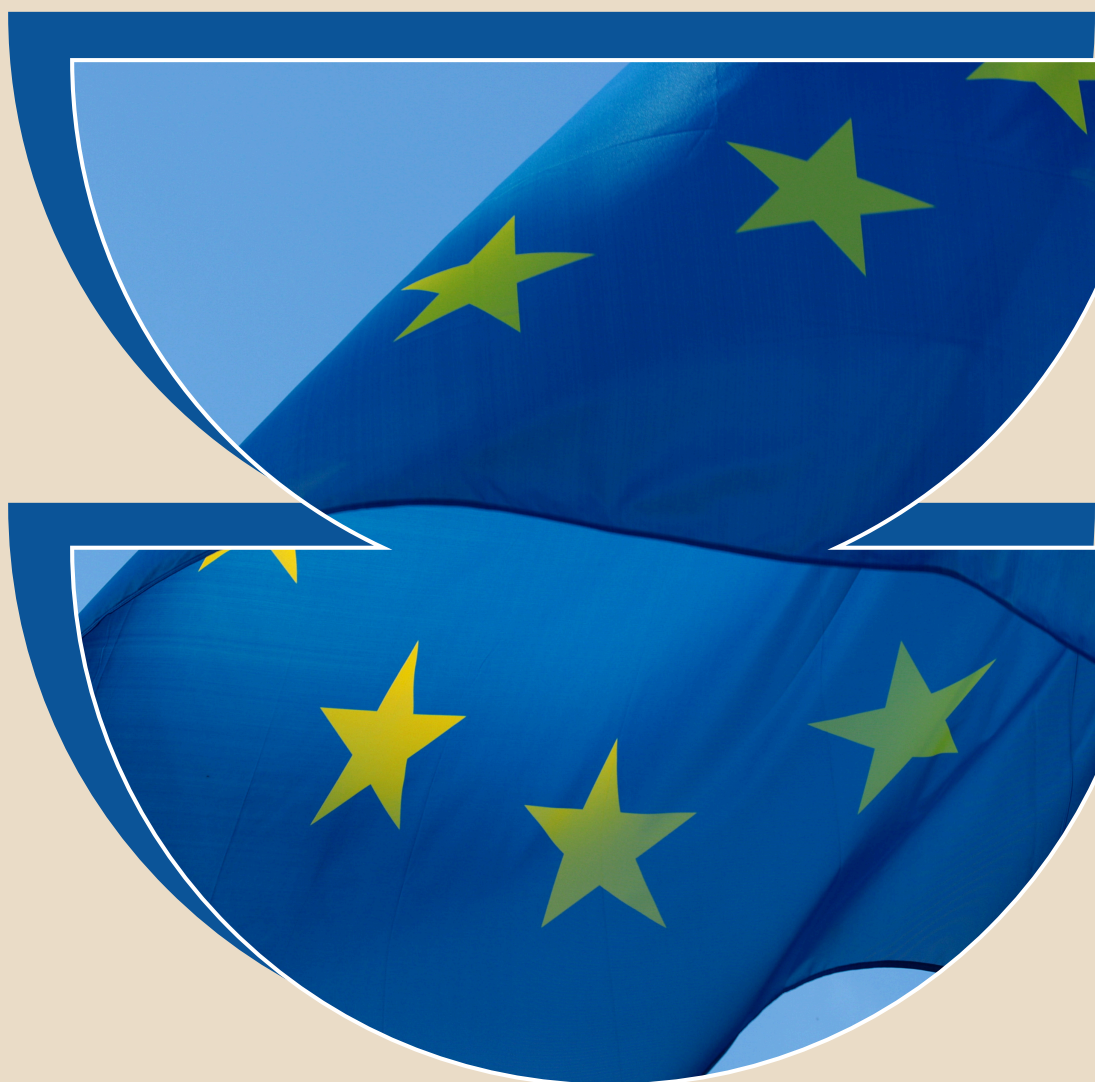
Chargée de mission
Territoires d'Industrie



Guillaume LACHAUD

Régisseur plateforme

2 – LES FONDS EUROPEENS



LA STRATÉGIE

Si l'année 2024 a marqué le démarrage de la programmation du Volet des Fonds Européens 2021-2027 avec la signature de la convention entre le Pays du Périgord Noir, structure porteuse du GAL, et l'Autorité de Gestion, l'année 2025 a permis l'entrée dans une **phase pleinement opérationnelle**. Cette période a été caractérisée par une **nouvelle organisation de l'équipe technique**, et l'arrivée d'une nouvelle animatrice fléchée à 50% sur l'action.

PROGRAMMATION VOLET TERRITORIAL DES FONDS EUROPEENS 2021-2027

Sur cette programmation le territoire Néo-Aquitain a la spécificité d'être un territoire multi-fonds, c'est-à-dire que deux fonds sont combinés pour financer la stratégie de développement local du territoire :

- Le FEADER (mesure LEADER) : Animation et projets locaux
- Le FEDER (Objectif Stratégique 5) : Investissements territoriaux structurants

La stratégie du Périgord Noir est composée de quatre axes, apportant chacun des réponses au regard des enjeux identifiés lors de la candidature du territoire :

Axe 1. Résilience

Adapter le territoire aux différents aléas climatiques et environnementaux



Axe 2. Cohésion sociale et ESS

Renforcer la cohésion sociale et territoriale



Axe 3. Attractivité économique

Accompagner les acteurs économiques du territoire pour stimuler les ressorts de l'économie locale



Axe 4. Tourisme durable

Tenir pleinement compte des impacts économiques, sociaux, environnementaux de la filière



LE BILAN ET LES ÉVÈNEMENTS

Bilan de l'année 2025

- > Enveloppe globale de 3 244 234 € (FEADER et FEDER OS 5)
 - > 3 réunions de GAL organisées avec 12 projets présentés
- > 11 projets avec avis d'opportunité positif, pour 445 463.42 € de Fonds Européens engagés
 - > Consommation prévisionnelle de plus de 60 %
- > 1 évènement coorganisé avec les GAL de Dordogne dans le cadre du Joli Mois de Mai de l'Europe

Aussi, fort de la première année de déploiement, l'année 2025 a aussi permis de mener un travail collaboratif avec les membres du Groupe d'Action Locale sur des évolutions du contenu de nos fiches actions et une nouvelle répartition des fonds en fonction des thématiques et des demandes recensées. Ces modifications permettent un fléchage optimal et cohérent des crédits en fonction des évolutions du territoire.

Journée du Joli Mois de l'Europe - Organisée par les 4 GAL de Dordogne

Le GAL du Grand Bergeracois nous a accueilli le 23 mai 2025. Au programme une journée d'échanges et de partage autour des Fonds Européens, avec des animations, des visites, et bien sûr un déjeuner convivial !

Ces temps sont l'opportunités de valoriser les projets de nos territoires soutenus par les Fonds Européens et l'engagement de nos membres de GAL.



Projet Au Coin des Scieurs à Tursac

Participation au Parcours Territorial dans le cadre du Forum Mondial de l'ESS porté par la Région Nouvelle-Aquitaine, où le projet de la scierie associative Au Coin des Scieurs a été mis à l'honneur !

Avec démonstration de leur nouvelle scie à grume, financée dans le cadre des Fonds Européens.

3 – LE SOUTIEN A L'ECONOMIE



LE DISPOSITIF ACP

Le dispositif Action Collective de Proximité (ACP) est porté et financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Départemental de la Dordogne et les 6 EPCI du Périgord Noir.

Son objectif est d'accompagner les artisans et les commerçants du Périgord Noir. Il vient répondre aux enjeux de la stratégie Artisanat - Commerce :

- Capitaliser sur les atouts du territoire,
- Soutenir la dynamique d'attractivité des centres villes et centre-bourgs,
- Accompagner le changement de modèle commercial,
- Pérenniser les entreprises du territoire.

Il s'articule autour de deux volets complémentaires :

- Les aides directes aux entreprises
- Les actions collectives.

 **ARTISANS ET COMMERCANTS
DU PAYS DU PÉRIGORD NOIR**

VOUS AVEZ UN PROJET
D'INVESTISSEMENT POUR MODERNISER
OU DÉVELOPPER VOTRE ENTREPRISE ?



Vous avez un projet :
- D'au moins 5 000 €
d'investissement (ou 2 000 € sur
un projet numérique)

Vous êtes :

- Sur le territoire du Pays
Périgord Noir et existez
depuis au moins 1 an
- Une TPE de moins de 10
salariés
- Inscrit à la CCI ou chambre des
métiers
- Une entreprise locale en
activité toute l'année
- Une entreprise avec un CA
inférieur à 1 M d'€



DES AIDES FINANCIÈRES SONT POSSIBLES

• Développement • Transmission/reprise • Modernisation
Innovation Transformation
Environnementale numérique

Avec le soutien de



Les Aides Directes aux commerçants et artisans en 2025 - Dernière année du dispositif

➤ Enveloppe initiale de subvention : **494 261,19 €**

➤ 42 entreprises rencontrées, 20 accompagnées sur le dispositif ACP et 22 orientées vers une solution de financement autre ou un interlocuteur adapté

➤ 4 comités de pilotage pour les 20 dossiers qui représentent **162 549.22 € d'aides** (soit 60 K € de plus qu'en 2024) et un montant total d'investissements programmés de **834 318.10 €**, plus du double de l'année précédente

Les points à retenir pour l'année 2025

- Montée en puissance du dispositif avec une consommation optimale des crédits : plus de 90% de l'enveloppe
- Un effet levier significatif, pour 1 euro de subvention engagée c'est 4.74 € d'investissements générés sur le territoire ; 17 emplois créés, dont 9 CDI dans les entreprises soutenues ayant répondu au sondage
- Des perspectives encourageantes pour poursuivre le lien avec les entreprises en 2026, notamment à travers les actions thématiques, et l'actualisation du diagnostic du tissu artisanal et commercial établi en 2021

Les actions collectives

> Soutien à la production de contenu en ligne : #PérigordNoirOnline

- 11 ateliers pour 169 participations, en moyenne 15 participants par ateliers
- 11 MOOC en ligne sur le YouTube du Pays pour 678 vues au total, soit en moyenne 75 vues par MOOC, et 30 mentions « j'aime »
- 7 nouvelles inscriptions sur l'annuaire des «Pros du numérique» en 2025, après actualisation cela représente 43 professionnels



> Coaching des commerçants par une spécialiste du merchandising

- 5 conférences pour présenter les bonnes pratiques pour optimiser les espaces de ventes et développer le chiffre d'affaires des commerçants, avec 34 participants
- 14 accompagnements individuels dont 1 ayant débouchés sur une aide directe



> Les Journées des Eco-matériaux en Périgord Noir

- 1 matinée découverte matières à la Plateforme de Formation de Sarlat avec une dizaine de stands
- 1 journée visites avec la découverte de 3 chantiers et d'une structure
- 1 soirée conférence sur les écomatériaux dans les marchés publics

Ces journées marquent une étape dans la dynamique collective engagée sur le territoire et ont permis de mettre en lumière les acteurs et initiatives déjà en place !

LES JOURNÉES DES ÉCO-MATÉRIAUX
en Périgord Noir

PROGRAMME

MARDI 16 DEC.

10h - STANDS ET ATELIERS DÉCOUVERTE
Lauze, Pierre-Sèche, Ardoise, Chaux-Chanvre, Terre-Paille, Bois local, Chanvre...

13h - CASSE-CROÛTE DE CHANTIER
Plateforme de Formation de Sarlat

MERCREDI 17 DEC.

8h-12h30 / 14h-17h30
VISITES DE CHANTIERS
(sur inscription uniquement - possibilité de s'inscrire à la 1/2 journée)
Bus au départ de Sarlat

JEUDI 18 DEC.

17h - CONFÉRENCE "LES ÉCO-MATÉRIAUX DANS LES MARCHÉS PUBLICS ET L'ACCESSIBILITÉ POUR LES ARTISANS"
19h - BUFFET DE CLÔTURE
Séchoir d'Alliac

MERCREDI 17 DEC.

Informations et inscriptions : 06 20 61 13 32 / elise.veronesi@payspn.fr

CO-ORGANISÉES PAR: Territoires d'innovation, ESP 04-24, codelys, AVEC LA PARTICIPATION DE: Département, YERKEN, erip, CHANGÈRE, COOP'BAT, SINT-ESTIER, et LE SOUTIEN DE: Communauté d'agglomération de Périgord Noir, DRIAC, MEDISUD, etc.

Initié par l'État, **ce dispositif vise à soutenir le potentiel industriel des territoires, en mettant à disposition des moyens pour accompagner les entreprises industrielles locales et initier des actions collectives visant à soutenir le tissu industriel.**

L'objectif principal est de concentrer les ressources de l'État et de ses opérateurs tels que la Banque des Territoires, BPI France, France Travail et Business France, afin de **renforcer la transition écologique et la performance industrielle des territoires.**

Le Pays du Périgord Noir porte la coordination du Territoire d'Industrie et une cheffe de projet a été recrutée en mai 2024.

Un plan d'actions réfléchi en 4 enjeux forts et 18 actions territoriales

FONCIER ADAPTÉ

Etude de préfiguration EIT -
valorisation des sous-produits
industriels

INNOVATION

Promotion des métiers de
l'industrie



Requalification de friches et extensions de
zones d'activités



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Centre des Métiers et des Qualifications de
L'industrie du Cinéma à Sarlat



RECRUTEMENT & COMPÉTENCES

Les actions engagées en 2025

- 1 comité de pilotage du dispositif Territoires d'Industrie
- 3 revues de projet
- 1 Comité de pilotage final de l'étude Valorisation des déchets industriels
- 1 page LinkedIn & 1 newsletter

4 – L'ATTRACTIVITÉ



LA MARQUE EMPLOYEUR TERRITORIALISÉE

En 2025, la démarche de Marque Employeur Territorialisée (MET), portée par le Pays du Périgord Noir en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine, a franchi une étape décisive : celle de la définition des actions. Suite aux enjeux identifiés en 2024, le second séminaire collectif, organisé le 1er avril 2025 à Montignac-Lascaux, a mobilisé les acteurs locaux pour construire des solutions concrètes autour de deux piliers majeurs : le logement des actifs et l'attractivité du territoire. L'enjeu prioritaire a été la levée des freins liés au logement par la préconisation d'un guichet unique centralisant l'information pour les actifs et les entreprises.

Cette ambition s'accompagne d'une réflexion prospective sur les besoins en emplois et d'une étude concrète sur le modèle des « logements passerelles » observé à Thégra, visant à offrir des solutions d'hébergement temporaires pour sécuriser l'arrivée des nouveaux salariés.

En matière d'attractivité, la stratégie s'est concentrée sur la création d'un Kit du Recruteur, véritable outil de marketing territorial permettant aux entreprises de valoriser le cadre de vie local lors de leurs recrutements.

L'intervention d'Action Logement en clôture de séminaire a permis de réaffirmer la disponibilité d'outils concrets pour sécuriser le parcours des salariés et des employeurs :

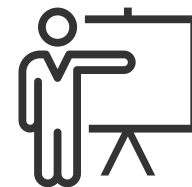
- Pour les salariés : Garantie Visale (impayés), Avance Loca-Pass (dépôt de garantie) et l'aide Mobili-Jeune pour les alternants.
- Pour les employeurs et propriétaires : Le dispositif "Louer pour l'emploi" et les prêts travaux pour inciter à la rénovation de logements destinés aux actifs.

Le dispositif "Marque Employeur" vise à construire des réponses collectives et territorialisées aux enjeux d'attractivité, en croisant les regards entre les entreprises locales et le secteur public



Second Séminaire au Centre International de l'art pariétal

LA PLATEFORME DE FORMATION



Initié par des chefs d'entreprises du bâtiment et la Maison de l'Emploi du Périgord Noir, le projet de de plateforme de formation a vu le jour en 2012. Aujourd'hui, la plateforme de formation est portée par le Pays du Périgord Noir et représente un outil d'attractivité pour les 6 communautés de communes qui le portent financièrement.

Sur une surface de 800m², la Plateforme offre un plateau technique, une aire de CACES et des salles de formation répondant aux besoins en compétence des entreprises locales. La plateforme se veut pluridisciplinaire et interprofessionnelle. Cette dernière présente toutefois une spécialisation reconnue pour les formations relatives au « bâti ancien », en cohérence avec l'important patrimoine architectural du territoire.

La Plateforme de formation en 2025

> 350 personnes formées

> 10 organismes de formations présents dont 3 à l'année

> 15 000 heures de formations à l'année

Les 16 et 17 janvier 2025, la plateforme a accueilli 450 collégiens, venus découvrir un futur métier ou une formation. Ces journées, organisées conjointement par l'ensemble des partenaires de l'emploi et de la formation, avaient pour objectif de mettre en lumière les formations locales, en lien direct avec les besoins en compétences du territoire.



LA RÉSIDENCE HABITAT JEUNES



A partir de 2014, les différents diagnostics menés sur le territoire du Périgord Noir montre que la part des jeunes diminue dans la population totale, phénomène que l'on retrouve sur beaucoup de territoires ruraux.

L'accès au logement, à la formation et à la mobilité constituent les freins principaux des jeunes actifs dans leur parcours professionnel et expliquent les difficultés à maintenir ces derniers sur le territoire.

Les acteurs du Pays du Périgord Noir se sont donc **engagés dans une démarche collective visant à favoriser l'accès au logement pour les jeunes actifs**, afin de faciliter leur employabilité et leur accès à la formation. Ainsi, la Résidence Habitat Jeunes a vu le jour à Sarlat, à proximité immédiate de la Plateforme de formation interprofessionnelle.

En 2025, la Résidence Habitat Jeunes du Périgord Noir a accueilli 89 jeunes, avec un taux d'occupation de 89 %, confirmant son rôle central dans l'accueil et l'accompagnement des actifs en mobilité sur le territoire.

La résidence, plus qu'un hébergement, est un véritable lieu d'autonomisation pour les jeunes, accompagnés dans leur insertion sociale et professionnelle. Elle accueille une majorité de jeunes post-bac, mais aussi des publics spécifiques comme deux mineurs non accompagnés en alternance, en lien avec l'Aide Sociale à l'Enfance.

Avec la poursuite des efforts de gestion et une activité prévisionnelle en hausse pour 2025, la **RHAJ demeure un levier essentiel pour répondre aux besoins en logement temporaire et accompagner la jeunesse locale et de passage.**

- > 34 logements
- > 45 lits
- > 89 personnes accueillies en 2025
- > 1 résident sur 2 est étudiant ou stagiaire
- > 23 % de saisonniers
- > 89% de taux de remplissage moyen
- > 70% des jeunes viennent hors du département de la Dordogne



PLATEFORME TROUVE TON LOCAL

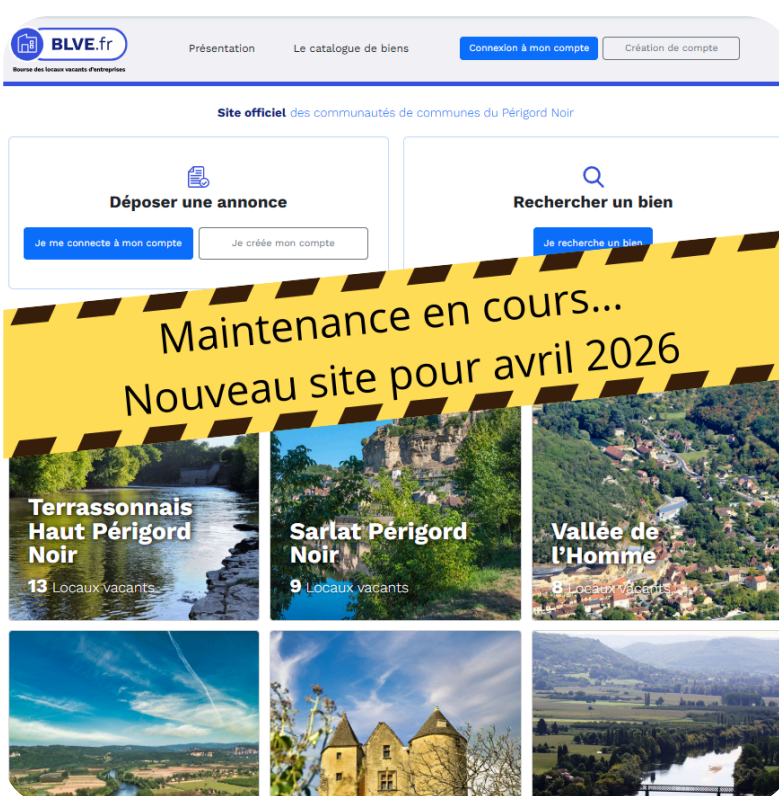
Créée pour valoriser l'offre de locaux disponibles et favoriser l'implantation de nouvelles activités économiques, la **Bourse des Locaux Vacants d'Entreprises** (BLVE) a fait l'objet en 2025 d'un travail de fond associant l'ensemble des intercommunalités du territoire.

Ce temps de travail collectif a permis d'identifier plusieurs axes d'amélioration, notamment en matière de parcours utilisateur et de lisibilité de l'outil. Afin de répondre à ces enjeux, une refonte de l'interface est engagée.

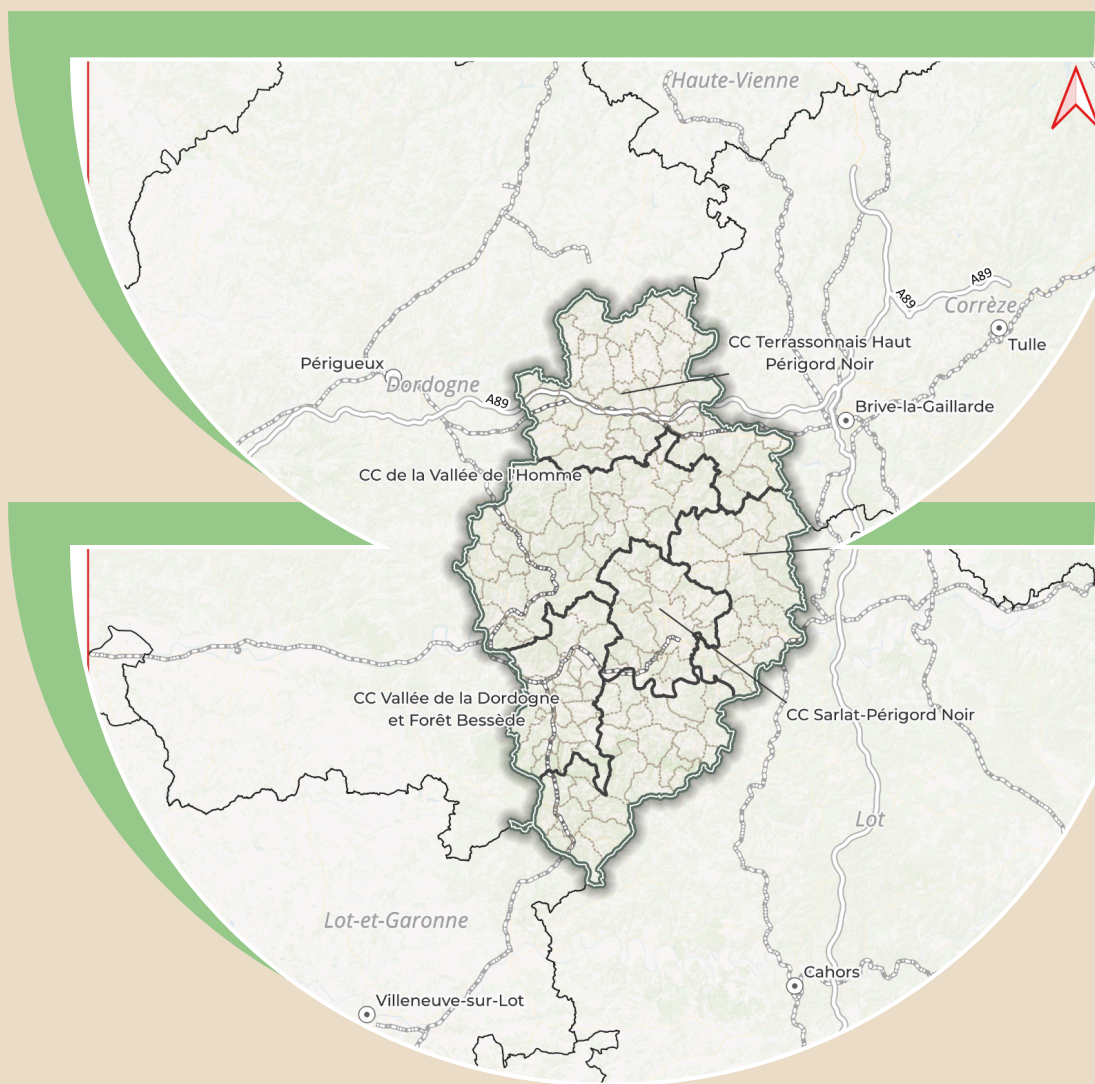
À cette occasion, les élus du Pays ont validé, par un vote, le changement de nom de la plateforme, qui deviendra désormais « **Trouve ton local** ». Cette nouvelle appellation vise à rendre l'outil plus accessible et plus attractif.

Au-delà de la simple mise en relation entre offre et demande, le site a vocation à devenir une première porte d'entrée pour l'attractivité économique du territoire, en assurant :

- une meilleure visibilité des annonces,
- une diffusion élargie à l'échelle nationale,
- un onglet de présentation des intercommunalités,
- un accompagnement renforcé des porteurs de projets dans leur recherche de locaux.



5 – LE SCoT



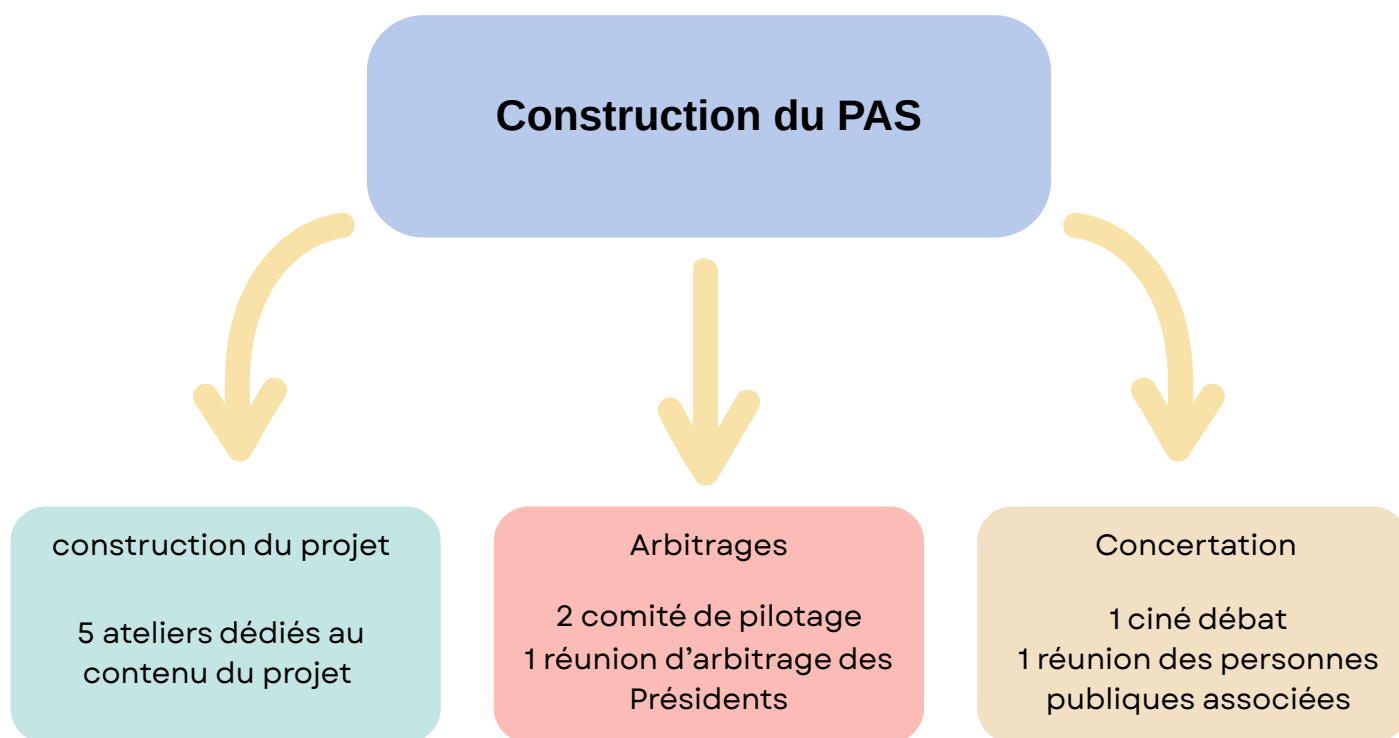
LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

L'ÉLABORATION DU SCOT: ON EN EST OÙ ?

L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale a débuté depuis près de 2 ans !

Cette deuxième année a été consacrée à la co-construction du Projet d'Aménagement Stratégique. Véritable projet de territoire soutenu par de fortes ambitions politiques, l'exercice a consisté en la capacité à trouver un point d'équilibre, un fil rouge permettant à l'ensemble des élus et leurs collectivités de se retrouver dans le PAS.

COMMENT A ÉTÉ ELABORÉ LE PAS ?



En +

Deux comités syndicaux pour le suivi des affaires administratives et financières



Le consensus des Présidents - octobre 25



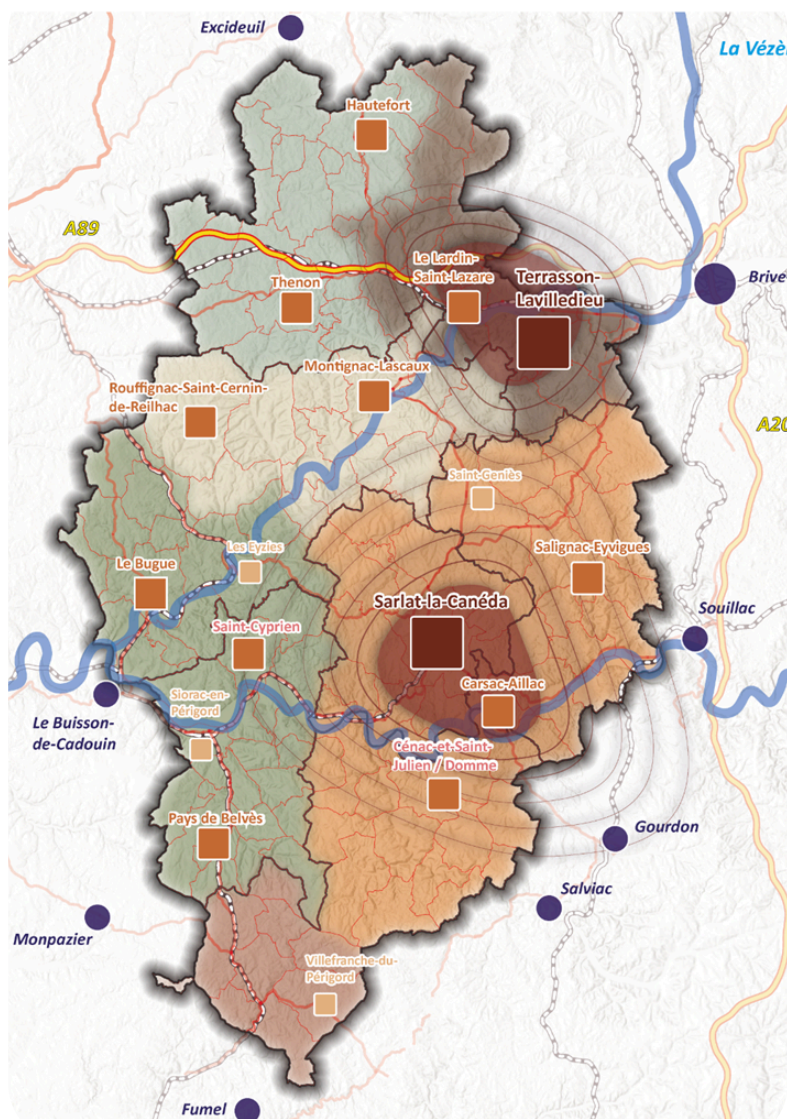
« Conjuguer les activités humaines et la préservation de l'environnement sans que cette dernière soit un obstacle. La qualité du cadre de vie est indispensable pour avoir un territoire attractif et celle-ci doit être un support du développement. »

LE CONTENU DU PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE

Définit des objectifs stratégiques en lien avec les enjeux qui concourent à la coordination des politiques publiques.

Le Projet d'Aménagement Stratégique est constitué de **4 axes** et de **3 fondements transversaux**.

- Créer les conditions favorables à la vitalité des économies du territoire
- Un territoire attractif basé sur une organisation équilibrée, solidaire et ouvert sur les territoires voisins
- Prendre soin de notre territoire, terreau d'un cadre de vie préservé et vivant
- Accompagner les changements profonds liés au changement climatique
- Faire de la diversité territoriale une force
- Veiller aux coopérations entre les territoires
- Favoriser l'adaptabilité et la résilience du territoire



Carte de l'armature territoriale du SCoT

Pour consulter le PAS et le diagnostic en entier :
<https://pays-perigord-noir.com/scot-schema-de-coherence-territoriale/la-demarche-de-scot-au-pays-du-perigord-noir/>

Les perspectives 2026

Les échéances liées aux élections municipales viennent mettre en pause l'élaboration du document entre le débat du PAS qui s'est tenu début janvier et la fin du mois de mai.

Après son installation, la nouvelle assemblée devra travailler à sa réappropriation de la démarche puis à la construction du Document d'Orientations et d'Objectifs -coeur réglementaire et opposable du SCoT.

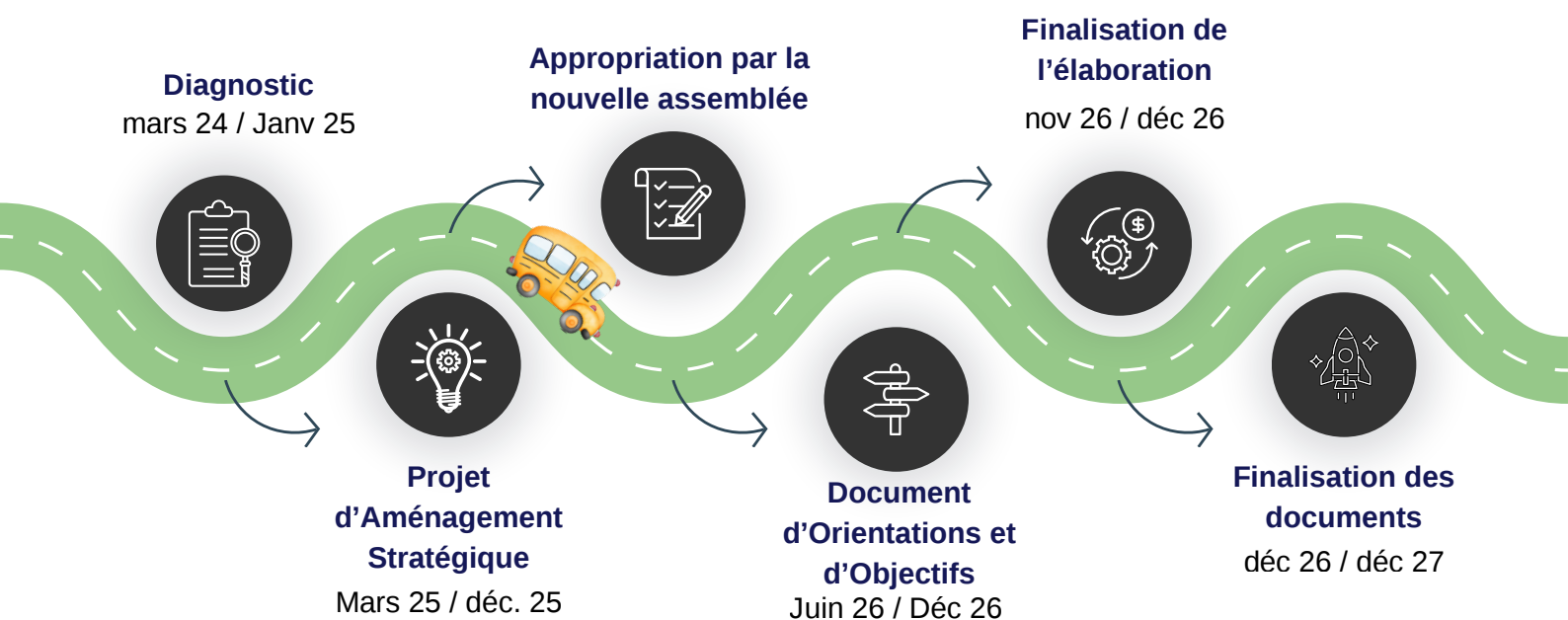


Comité syndical débat du PAS - 12 janvier 2026



Assemblée des élus et techniciens - débat du PAS

Calendrier général de l'élaboration 2024-2027



6 – LES TRANSITIONS



LA FORÊT

Guide et fiches pratiques

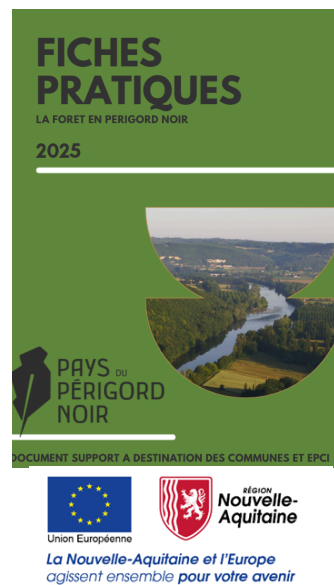
L'année 2025 a été marquée par la première réalisation de la démarche forêt au Pays : l'élaboration de fiches pratiques sur la forêt à destination des élus et techniciens des EPCI et communes du Périgord Noir.

Ce guide a été réalisé par une stagiaire ingénieure présente de février à août.

Durant ces 6 mois, l'objectif était de répondre au questionnement suivant :

“Quelles sont les problématiques rencontrées par les collectivités -communes et EPCI- en lien avec la forêt et comment y répondre dans le cadre de leurs compétences ?”

Après de nombreuses rencontres avec les communes, les acteurs de la forêt, les institutionnels le rendu a pris la forme d'un guide. Les 5 fiches qui y sont compilées permettent aux collectivités de répondre à leurs questionnements et à ceux de leurs habitants tout en donnant des indications sur les actions à réaliser lors de l'exploitation de la forêt ou bien en matière d'obligations légales de débroussaillage etc.



Conférence sur la forêt en Périgord Noir

La restitution de ce travail a pris la forme d'une conférence tables rondes le 3 juillet 2025 à Cénac. Les trois sujets discutés étaient : l'appréhension de l'activité forestière sur les communes, la possibilité pour les collectivités de devenir propriétaires forestières et les enjeux de gestion de la forêt permettant de tendre vers une sylviculture d'adaptation.



Conférence - 3 juillet 2025

Pour rappel : La forêt couvre 1282 km², soit 55 % de la surface du Périgord Noir, cela monte à 62 % si on compte l'ensemble des surfaces boisées. Besse (CC Domme Villefranche-du-Périgord) est la commune la plus boisée de notre territoire !



Continuer la transmission

Après la présentation du guide en juillet et la transmission à l'ensemble des communes, un travail de médiation-diffusion a débuté auprès des élus des EPCI en fin d'année.

L'objectif est de continuer cette action après les élections en présentant le livret aux nouveaux élus.

Des implications locales aux réalisations départementales

La dynamique dans laquelle s'est engagé le Pays et le lien créé avec l'association des Communes Forestières - représentant à l'échelle nationale de l'intérêt des collectivités en forêt - a permis à l'un de nos représentants de participer aux groupes de travail thématiques organisés par la Préfecture dans le cadre du Dire de l'Etat sur la forêt en Dordogne.

Ainsi, les enjeux des collectivités -communes notamment- ont été pris en compte dans la réalisation de la nouvelle charte de voirie par exemple.

Perspectives 2026 : Plan d'actions validé par le Conseil d'Administration le 3 novembre

1. Apaiser et faciliter les liens entre les usagers de la forêt

- Réaliser un groupe de travail pour la mise en réseau des responsables voirie
- Faire circuler le livret parmi les communes - élus et secrétaires de mairies
- Nomination de référents forêt dans les communes (post élections)
- Création d'un annuaire des professionnels de la forêt (toute la filière)

2. Sensibiliser et former

- Former les référents forêt via des modules par territoires
- Organisation d'un évènement sur la nuit des forêt afin de réaliser une sensibilisation grand public
- Sensibiliser la chambre des notaires sur les responsabilités des propriétaires de forêt

3. Retrouver l'attractivité des métiers

- Volet formation en local et adapté aux bois et besoins du territoire

La réalisation du stage et des fiches pratiques fait partie du projet Transitions qui bénéficie d'un accompagnement financier dans le cadre du Volet Territorial des Fonds Européens.



Union Européenne



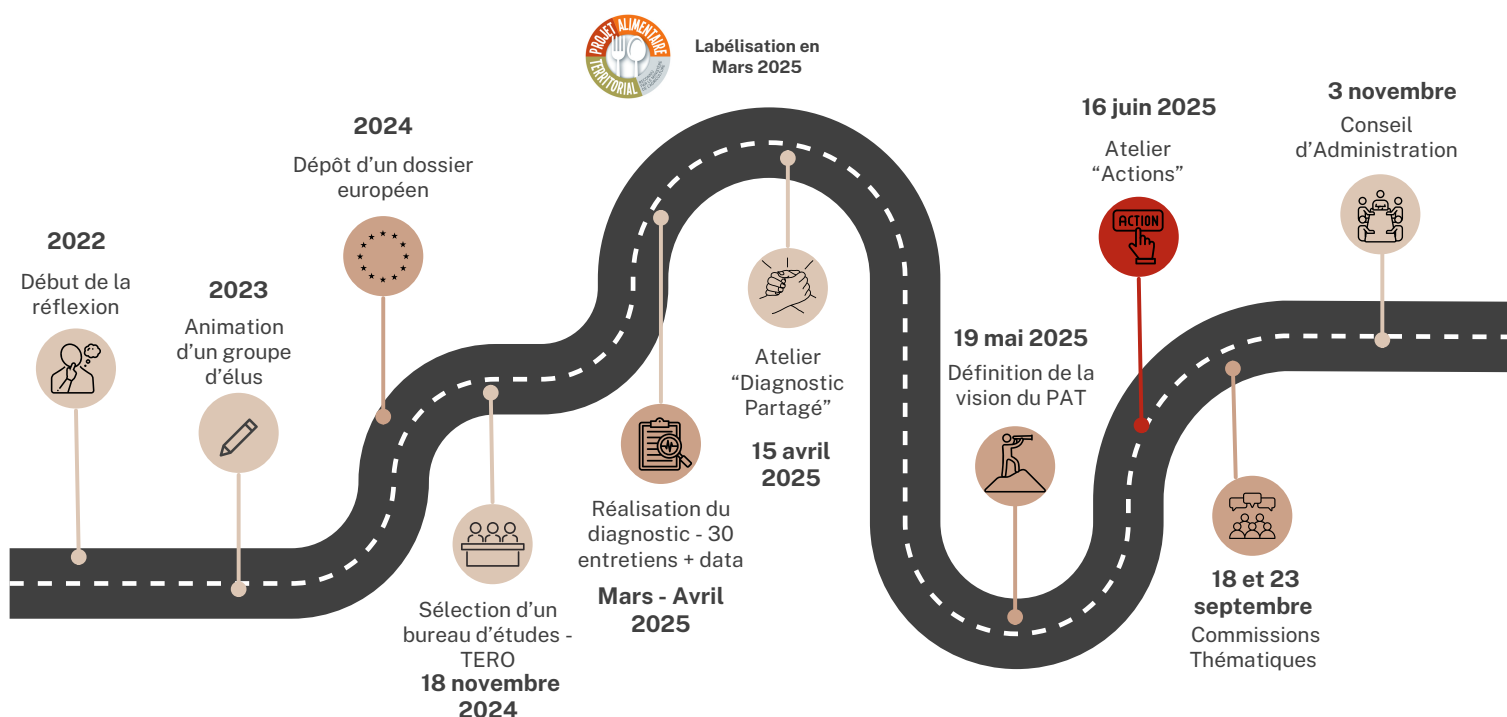
La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre avenir

L'ALIMENTATION



En 2025, le Pays du Périgord Noir a franchi une étape décisive dans la construction de son Projet Alimentaire de Territoire, avec l'appui du bureau d'études TERO.

Etapas de la création du PAT du Périgord Noir



Le **diagnostic alimentaire territorial** est la première réalisation de l'année concernant le PAT. Construit grâce à une trentaine d'entretiens, il est consolidé par l'apport de vingt bases de données (surface agricole, spécialisation, données sur les exploitations, sur la santé, l'aspect environnemental, ...) regroupées sur une plateforme numérique mise à disposition du Pays et des EPCI.

En parallèle, le Pays a obtenu la **labélisation officielle PAT en émergence**, accordée par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire.

Le 15 avril, 60 participants ont validé et étoffé ce diagnostic : chambres d'agriculture, agriculteurs, producteurs, distributeurs, acteurs de l'agroécologie, conseil départemental, acteurs de la précarité, de la santé, techniciens et élus.



LA CREATION DE LA STRATEGIE

Suite au diagnostic, un second atelier s'est déroulé le 16 juin 2025, rassemblant plus de 50 participants.

À l'issue des échanges, quatre enjeux prioritaires ont été identifiés :

Restauration
Collective

Santé et
Précarité

Reprise
transmission

Diversification
agricole

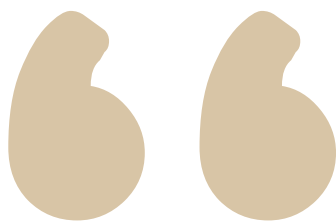
Cette base de travail a conduit le Pays à animer quatre commissions thématiques sur chacun des enjeux cités plus haut afin de construire, avec les acteurs de terrain, des projets répondants aux enjeux. A ce jour, 11 projets sont en réflexion et constituent une base pour une réponse à **l'appel à projet SNANC "Vers la stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat"**. L'AAP vise notamment à consolider l'ingénierie dédiée au portage du PAT ou encore à mettre en place des actions liées à la sensibilisation des publics sur des sujets alimentaires.

Un défi Locavore ?

Stéphane Linou est intervenu, à Condat-sur-Vézère, pour accompagner l'organisation d'un repas 100 % local, composé exclusivement de produits issus d'un rayon de moins de 20 km



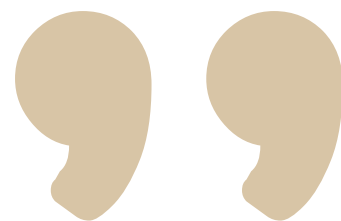
L'ALIMENTATION



Le Pays du Périgord Noir fait le choix d'une alimentation saine, savoureuse, qui bénéficie à l'ensemble de ses habitants, à ses visiteurs, aux amateurs de ses produits et renforce son image et son attractivité.

Demain, une large part de cette alimentation sera **couverte localement**. L'agriculture, accompagnée de manière volontariste, sera résiliente et s'appuiera sur une mosaïque diversifiée de cultures et d'élevage.

Notre alimentation sera protectrice : elle participera pleinement à la vitalité de l'économie locale, dans le respect des ressources naturelles, des paysages et du bien être des agriculteurs et son accessibilité sera facilitée pour tous.



Manifeste du Projet Alimentaire de Territoire du Pays du Périgord Noir, validé par l'ensemble des élus des six intercommunalités, le 19 mai 2025 à Sarlat-la-Canéda.

LES AUTRES DÉMARCHES TRANSITIONS

Les matinées de formation en partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Dordogne - CAUE

Après la présentation des ses pré-diagnostic écologiques réalisés sur l'ensemble des EPCI de la Dordogne, le CAUE a proposé l'organisation de 5 matinées thématiques en partenariats avec le SCoT. Cela a permis d'en donner les clés indispensables et d'illustrer les actions possibles à travers des exemples concrets.

- Solutions d'adaptation fondées sur la Nature
- Urbanisme, Nature et Résilience
- Evolutions climatiques et impacts sur la forêt
- Eau et Zones Humides
- Agroécosystèmes et résilience



Retrouver les pré-diagnostic ici :
<https://cauedordogne.com/prediagnostic-intercommunaux/>

L'étude "Urbanisme Favorable à la Santé en Périgord Noir" avec l'Agence Régionale de Santé - ARS

En fin d'année 2025, l'ARS en lien avec le SCoT et le Contrat Local de Santé a lancé une démarche d'Urbanisme Favorable -UFS- à la Santé à l'échelle du Périgord Noir en faisant appel à un bureau d'étude, Energies Demain.

Des entretiens avec chaque EPCI et le Pays ainsi qu'un webinaire de définition et de présentation de la démarche ont été réalisés avant les fêtes de fin d'année.

En 2026, ce travail devrait permettre de réaliser des formations sur la prise en compte des enjeux de santé dans l'urbanisme et l'aménagement et à la co-construction d'un guide pratique sur l'urbanisme favorable à la santé appliqué en milieu rural.

L'UFS, qu'est-ce que c'est ?

L'urbanisme favorable à la santé désigne une approche de l'aménagement du territoire et de la planification urbaine qui vise à améliorer et protéger la santé et le bien-être des populations en agissant sur leur environnement de vie.

7 – LES CONTRACTUALISATIONS

CONTRACTUALISATION



LES CONTRACTUALISATIONS



Une des missions phares du Pays du Périgord Noir est d'animer des politiques contractuelles au service du territoire.

Dans ce cadre, le Pays a engagé deux démarches de contractualisation avec la Région Nouvelle-Aquitaine et avec l'Etat afin d'assurer un développement équilibré et cohérent du territoire : le Contrat de Développement et de Transitions signé avec la Région Nouvelle-Aquitaine et le Contrat pour la Réussite de la Transition Energétique, avec l'Etat.

LE CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS

Dans le cadre de sa politique contractuelle territoriale, la Région Nouvelle-Aquitaine a mis en place des contrats de territoire visant à renforcer les atouts des territoires qui la composent pour soutenir leur attractivité et la résilience de leur modèle de développement.

Ainsi, le Pays du Périgord Noir a travaillé sur une stratégie durant l'année 2022 et le Contrat de Développement et de transitions est en vigueur depuis le 1er janvier 2023, il s'est terminé à la fin de l'année 2025.

4 enjeux ont été définis dans le cadre du Contrat de Développement et de Transitions pour le Périgord Noir :

Stratégie caractérisant le projet de territoire

Mobiliser le territoire dans les transitions écologiques, les solutions de mobilité et la performance énergétique

Diversifier le tissu économique local pour stimuler le développement des entreprises

Renforcer l'attractivité résidentielle en Périgord Noir et la cohésion du territoire

Fédérer les démarches relatives au tourisme en faveur de la cohésion du territoire

L'année 2025 a marqué une étape charnière pour le Pays du Périgord Noir : elle constitue à la fois la dernière année de mise en œuvre du contrat 2023-2025 avec la Région Nouvelle-Aquitaine et une phase de préparation pour la future contractualisation.

Sur l'ensemble de la période, ce sont **626 opérations** qui ont été soutenues par la Région sur le territoire du Périgord Noir, pour un montant total de près de **32 millions d'euros**.



La Région a maintenu son soutien à l'ingénierie du Pays à hauteur de 2,5 ETP, répartis sur plusieurs missions :

- Économie, Artisanat et Commerce
- Démarche alimentaire et Attractivité du territoire
- Cohésion territoriale
- Animation des fonds européens

> Axe 1 – Transitions écologiques

France Rénov' 2025 – CDC Terrassonnais Haut Périgord

Réhabilitation de logements sociaux communaux – Les Coteaux Périgourdins

Nature et Transitions / brûlages dirigés – PIP

Chiffres clés

15 projets soutenus + 4 postes d'ingénierie
833 426 € de subventions régionales sur les projets
52 244 € pour l'ingénierie (2,5 ETP)

> Axe 2 – Développement économique

Préfiguration d'un Pôle cinéma à Sarlat – Ciné Passion

Compost'ere – Sarlat

Hébergement des saisonniers – Mission Locale Périgord Noir à Sarlat

> Axe 3 – Attractivité résidentielle

Travaux de la boulangerie à Meyrals

Création de logements sociaux à Jayac

Equipements culturels : Chartreuse du Thouron, Cénac et Saint-Julien

Friche Teton à Saint-Cyprien

Action collective ACP – PerigordOnline

> Axe 4 – Tourisme

Domaine de Monrecour

Gouffre de Proumeyssac

Modernisation d'un camping – St-Léon sur Vézère

LE CONTRAT POUR LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Un cadre partenarial structurant

Signé en 2021, le CRTE du Périgord Noir constitue un cadre partagé entre l'État, les intercommunalités et les communes pour organiser les projets liés aux transitions écologique, énergétique, économique et sociale. Le territoire s'est fixé deux grandes directions : la robustesse du territoire et la préservation de ses ressources, articulées autour de 4 axes stratégiques.

Chiffres clés 2025

83 projets inscrits dans le CRTE en 2025

15 154 492 € d'investissements totaux générés

4 621 409 € de subventions État mobilisées

Répartition par dispositif :

32 projets financés via la DETR

26 projets financés via le Fonds Vert

15 projets financés via l'Agence de l'Eau

10 projets financés via l'ADEME



Gouvernance

L'année 2025 a été rythmée par plusieurs temps forts :

14 février 2025 : COP régionale

1er juillet 2025 : Comité technique CRTE

3 octobre 2025 : Forum de l'ingénierie publique départementale

18 décembre 2025 : Comité de pilotage CRTE – validation du projet d'avenant 2025

Temps fort : le Copil du 18 décembre 2025

Ce comité de pilotage, co-présidé par les Co-Présidents du Pays du Périgord Noir et le sous-préfet de l'arrondissement de Sarlat, avait pour objectif principal la présentation et la validation du projet d'avenant 2025.

Il a permis :

- Un panorama des projets soutenus par typologie de financements
- Le témoignage du maire de Condat sur le projet de réhabilitation de la commanderie de Condat, exemple concret de la mise en œuvre du CRTE
- Des échanges sur les perspectives et les suites à donner, avec notamment une mobilisation renforcée des dispositifs Fonds Vert et Agence de l'Eau

PAYS DU PERIGORD NOIR
Place Marc Busson
24200 SARLAT

05.53.31.56.01.
contact@payspn.fr

